

VOUS ETES MEDECIN LIBERAL et vous vous êtes inscrit au DPC



BULLETIN POUR UNE PRISE EN CHARGE AFML DANS LE CADRE DU DPC

IMPORTANT

Le 61^o Congrès de printemps d'Homéopathie d'ANNECY vous permet de valider votre obligation de formation individuelle indemnisée des médecins libéraux, en vous inscrivant au DPC (développement professionnel continu) proposé par l'AFML (Association de Formation des Médecins Libéraux) : « **Homéopathie médecine de premier recours** ». L'indemnisation (315€ par module) est conditionnée à votre participation aux deux jours de formation au sein du Congrès :

Module 1 : vendredi 26 mai 2017

Module 2 : samedi 27 mai 2017

INSCRIPTION AU DPC

Vous devez avoir au préalable ouvert votre compte DPC sur le site <http://www.mondpc.fr>

Pour tout renseignement : AFML Louise Torcato - 01 53 68 90 01

Organisateur : Dr Jean-Marie Tribouillard – 06 45 65 77 07

Bulletin à renvoyer à l'AFML

AFML - Mme Louise Torcato – 22 rue de Vaugelas – 75015 PARIS

« **Homéopathie médecine de premier recours** »

Lieu du congrès IMPERIAL PALACE

Allée de l'Impérial, 74000 Annecy

Le Docteur..... s'inscrit au DPC

Module 1 - vendredi 26 mai

Module 2 - samedi 27 mai

Spécialité :

Adresse professionnelle :

N° tél : Adresse mail :

N° RPPS (obligatoire) : N° ADELI (obligatoire) :

Un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé par l'AFML
